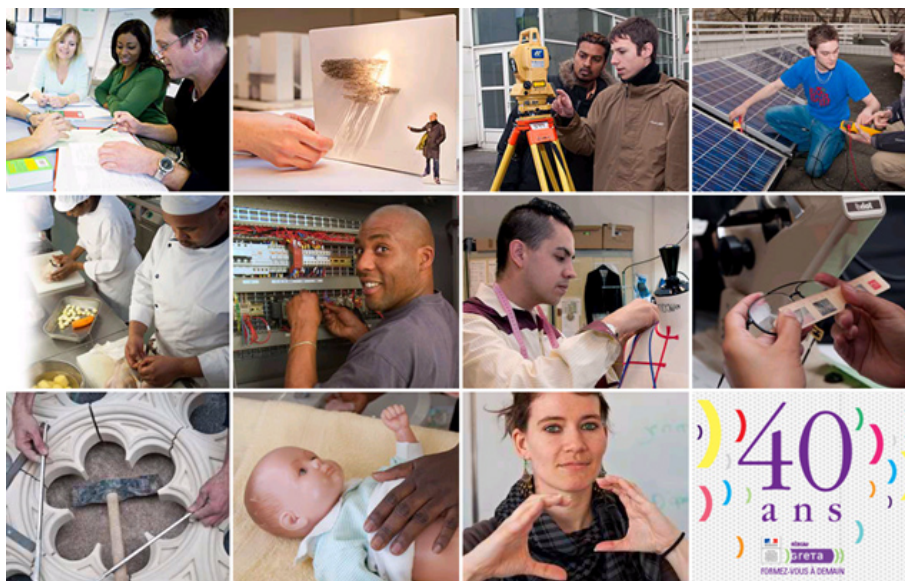


Catalogue de l'offre sélectionnée

Critères retenus

> Structure : GIP-FCIP de Paris

> Formacode : 15081 bilan professionnel



Réseau de la formation continue de l'académie de Paris

Sommaire

))) L'offre de formation

Bilan - Mobilité professionnelle - Accompagnement vers l'emploi

Bilan professionnel

- Bilan de compétences

3

- Bilan de compétences à distance

4

Bilan de compétences

> Public

Tout public

> Dates

Vous pouvez démarrer votre bilan de compétences à votre convenance après l'entretien préalable (gratuit, sans engagement) après expiration de votre droit de rétraction (10 jours)

> Durée

24h00 sur une durée moyenne de 3 mois.

> Modalités de formation possibles

Formation en partie à distance, en partie en présentiel, Individualisé
Sous forme d'entretien : horaires de bureau, soir, samedi.
Les entretiens peuvent se réaliser à distance et/ou en face à face.

> Coût de la formation

2250,00 euros
Nous contacter pour étudier les possibilités de prise en charge de votre financement.

> Lieu de la formation

GIP-FCIP
Dispositif Académique de Bilan et Mobilité
8 rue de l'Amiral de Coligny - 75001 PARIS

> Contact

GIP-FCIP
Dispositif Académique de Bilan et Mobilité
8 rue de l'Amiral de Coligny - 75001 PARIS
Tél : 01 55 80 58 80
Fax : 01 55 80 58 95
dabm@ac-paris.fr
<https://gipfcip.scola.ac-paris.fr>

> Contact(s)

Lamiaë LEBBADI
Tél 01 55 80 58 80
dabm@ac-paris.fr
Référénte handicap : Lamiaë LEBBADI
Tél : 01 55 80 58 80

))) OBJECTIFS

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et la stratégie à adopter.

))) PRÉREQUIS

Aucun

))) CONTENUS

1. Un entretien d'information préalable avec le consultant, gratuit et sans engagement, avant la contractualisation.

Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes :
1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- b) De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- c) De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre ;

2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- a) D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- b) D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- c) De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle ;

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- c) De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

))) MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels
- Démarche d'accompagnement de projet, de conseil en orientation professionnelle
- Passation de tests
- Recherches documentaires ciblées
- Enquêtes professionnelles

))) MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Portefeuille de compétences
- Pôle ressources documentaires et revues professionnelles sur les métiers, l'emploi et l'offre de formation en ligne
- Tests d'intérêt professionnels, de personnalité, questionnaires d'auto-évaluation
- Référentiels métiers, profils de poste

))) INTERVENANT(E)(S)

Des consultant(e)s qualifié(e)s et habilité(e)s, psychologues du travail, psychologues cliniciens, diplômés en ressources humaines et/ou en ingénierie de formation avec des expériences dans différents milieux professionnels.

Expérience significative dans le domaine du bilan de compétences, de l'accompagnement VAE et du coaching individualisé.

Bilan de compétences à distance

> Public

Tout public

> Dates

Vous pouvez démarrer votre bilan de compétences à votre convenance après l'entretien préalable (gratuit, sans engagement) après expiration de votre droit de rétraction (14 jours)

> Durée

Une durée moyenne de 3 mois

> Modalités de formation possibles

Formation entièrement à distance, Individualisé
Les entretiens se réalisent totalement à distance en visioconférence, au téléphone et via des échanges de mails.

> Coût de la formation

2000,00 euros

> Lieu de la formation

GIP-FCIP
Dispositif Académique de Bilan et Mobilité
8 rue de l'Amiral de Coligny - 75001 PARIS

> Contact

GIP-FCIP
Dispositif Académique de Bilan et Mobilité
8 rue de l'Amiral de Coligny - 75001 PARIS
Tél : 01 55 80 58 80
Fax : 01 55 80 58 95
dabm@ac-paris.fr
<https://gipfcip.scola.ac-paris.fr>

> Contact(s)

Lamia LEBBADI
Tél 01 55 80 58 80
dabm@ac-paris.fr
Référé handicap : Lamiae LEBBADI
Tél : 01 55 80 58 80

))) OBJECTIFS

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.

))) PRÉREQUIS

Aucun

))) CONTENUS

1. Un entretien d'information préalable avec le consultant avant la contractualisation.
2. Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes :
 - 1° Une phase préliminaire qui a pour objet :
 - a) De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
 - b) De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
 - c) De l'informer des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre ;
 - 2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :
 - a) D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
 - b) D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
 - c) De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle ;
 - 3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
 - a) De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
 - b) De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
 - c) De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Phase de conclusion et de synthèse :

- Déterminer les actions à effectuer pour mettre en œuvre votre projet
- Formalisation du projet professionnel et des solutions alternatives
- Construction et validation du plan d'actions
- Rédaction du document de synthèse (...)

))) MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels avec le même consultant tout au long du bilan de compétences
- Démarche d'accompagnement de projet, de conseil en orientation professionnelle
- Passation de tests
- Recherches documentaires ciblées (...)

))) MOYENS PÉDAGOGIQUES

plate-forme de formation à distance

- Entretiens individuels avec le même consultant tout au long du bilan de compétences
- Portefeuille de compétences
- Pôle ressources documentaires et revues professionnelles sur les métiers, l'emploi et l'offre de formation en ligne
- Tests d'intérêt professionnels, de personnalité, questionnaires d'auto-évaluation (...)

))) INTERVENANT(E)(S)

Des consultant(e)s qualifié(e)s et habilité(e)s, psychologues du travail, psychologues cliniciens, diplômés en ressources humaines et/ou en ingénierie de formation avec des expériences dans différents milieux professionnels.

Expérience significative dans le domaine du bilan de compétences, de l'accompagnement VAE et du coaching individualisé.